Ami du Clergé du 23 avril 1931

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Instructions à des collégiens. — XXVII. Comment communier, 225.
Petits prônes. — XXIV. *4e Dim. après Pâques :* La mission du Saint-Esprit, 227. — XXV. *5e Dimanche :* La prière, 229.
La prédication des choses qui nous entourent. — 80. La lampe du sanctuaire, 231. — 81. Les sauterelles, 231. — 82. Les champignons, 233.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — III. Isabelle Romée à Notre-Dame de Paris, 236. — IV. L'enquête à Domremy, 238.

INSTRUCTIONS A DES COLLÉGIENS

XXVII

COMMENT COMMUNIER

I. — Les différentes sortes de communions : la communion sacrilège, tiède, fervente.
II. — La préparation : elle doit commencer longtemps à l'avance. Ses étapes : purification de l'âme, penser à la communion future, l'assistance à la messe, les actes avant la communion.
III. — L'action de grâces : l'adoration, la reconnaissance, la prière pour soi et pour les autres, l'offrande, les résolutions.

Mes chers enfants,

Communier est excellent. Communier fréquemment est mieux encore. Mais si nous voulons que la communion produise en notre âme tous les fruits de salut que nous sommes en droit d'en attendre, il est essentiel de *bien* communier. Les résultats du sacrement diffèrent suivant les dispositions que l'on apporte à le recevoir. Jésus, sans doute, est toujours identique à lui-même et prêt à nous accorder, lorsqu'il descend en nous, la même multitude infinie de grâces. Mais nous ne retiendrons de ces grâces que ce que nous voudrons en prendre.

De même que nous sommes les arbitres de notre destin éternel, de même c'est nous qui fixons librement la somme des bienfaits que nous procurera l'Eucharistie. Nous n'aurons donc lieu ni de nous plaindre, ni d'accuser personne, si le Banquet sacré ne réalise pas toutes nos espérances : nous n'aurons que la ressource de nous amender, d'accroître notre ferveur, d'améliorer les dispositions dans lesquelles nous nous approchons de la sainte Table.

I

Car il y a plusieurs façons de communier. Ecartons, d'abord, n'est-ce pas ? l'image horrible de la communion sacrilège. Il se rencontre parfois d'abominables gens qui se savent en état de péché mortel et de révolte contre Dieu, et qui, malgré cela, osent l'outrager encore en participant indignement au repas de l'Agneau réservé aux âmes pures. On a peine à comprendre une aberration pareille. Ces gens-là ne peuvent s'imaginer qu'ils tromperont le Seigneur, qui lit dans les âmes et pénètre les pensées les plus subtiles, les intentions les plus secrètes. Ils acceptent donc de le trahir, comme l'avait déjà fait Judas. Pour des motifs souvent inavouables, pour de vagues intérêts de situation ou d'amour-propre, ils veulent paraître des chrétiens aussi pratiquants que les autres. Mais comme il leur en coûte trop d'avouer leurs fautes et de purifier leur conduite, ils se décident à l'hypocrisie ignoble de recevoir le corps du Christ malgré le Christ, malgré la loi qui impose, pour la communion, la possession de l'état de grâce. L'Ecriture les a pourtant prévenus que quiconque communie indignement « mange son propre jugement et sa propre condamnation. » (I Cor., XI, 19). Et quelle condamnation : l'impérissable enfer !

Gardons-nous donc avec frayeur d'encourir de tels risques. Mais cela ne suffit pas pour faire rendre à la communion sainte son maximum. Trop souvent on communie de façon tiède, distraite, indifférente. On ne s'agenouille à la table eucharistique que pour faire comme tout le monde, par routine. On reçoit Jésus presque sans penser à lui, presque sans le prier et sans l'aimer. Comme sa visite pèse à la paresse de l'âme, on l'abrège autant que possible, on écourte la préparation et l'action de grâces. On s'acquitte du devoir d'amour comme on le ferait d'une corvée. Et l'on s'étonne naïvement ensuite de communier sans devenir meilleur, de ne trouver aucune saveur aux exercices religieux, de ne pas recevoir des grâces de choix. Comme si Jésus avait à vous offrir des faveurs que vous ne daignez pas solliciter de lui ! Comme s'il était tenu de vous imposer, malgré vous-mêmes, un état de ferveur supérieure que vous ne cherchez à mériter en aucune façon ! Méfions-nous beaucoup de ces communions médiocres qui, sans doute, ne sont pas des péchés, mais qui n'établissent point entre notre cœur et le Cœur de Jésus ce contact absolument intime et chaleureux d'où jaillit l'étincelle de vie, la flamme de la charité.

La vraie manière de communier, la seule qui soit absolument féconde, c'est de le faire avec une ferveur généreuse que nous provoquerons en nous-mêmes, en y déployant toutes les ressources de notre énergie, toutes les pensées de notre esprit, toute la tendresse de notre cœur. Communier c'est sans doute recevoir Jésus ; mais, dans un certain sens, n'est-ce pas aussi se livrer à lui ? N'ayons ni hésitations ni restrictions dans cette offrande. Puisque le Christ daigne se présenter à nous tout entier, avec toutes ses perfections, avec son corps, son âme, son sang et sa divinité, ne devons-nous pas à plus forte raison régler notre attitude sur son exemple et nous donner totalement à celui qui ne veut s'emparer de nous que pour assurer notre bonheur ? La communion, l'acte le plus solennel du monde, puisqu'elle relie le monde à Dieu, la communion vaut bien la

peine que nous fassions de sérieux efforts pour la préparer dignement, pour la recevoir avec piété, et pour en tirer des fruits de salut.

II

La communion, avant tout, doit être préparée. Quoique souvent réitérée, elle représente un événement si capital dans notre existence surnaturelle, qu'il serait périlleux de s'en remettre au hasard d'une improvisation hâtive ; une telle négligence serait d'ailleurs outrageante pour le Dieu qui se dispose à descendre en nous. Bien des gens se bornent à se préparer à la sainte communion pendant les quelques minutes qui la précèdent. C'est une erreur, une insuffisance. Il ne faut pas considérer, en effet, la communion comme un accident dans notre vie, ou comme une cérémonie sans aucun rapport avec l'ensemble de nos actes. La réalité est toute contraire. La communion est le point culminant de nos journées, le geste qui déterminera ou influencera toutes nos autres décisions. Nous n'avons pas le droit d'être fervents à l'église et de redevenir indifférents ou sceptiques dès que nous en avons quitté le seuil. Ainsi, nous ne pouvons pas séparer notre union avec Jésus de l'orientation à donner à nos autres affaires.

La conclusion s'impose d'elle-même : la préparation à la sainte communion débute, longtemps à l'avance, par l'exclusion de tout ce qui pourrait déplaire au Seigneur. La fuite des occasions de péché, la résistance aux tentations, la pratique de la mortification et des vertus chrétiennes : voilà ce qui nous rapproche du Christ et nous rend plus aptes à le recevoir. Il va sans dire que si, par malheur, nous nous sentions coupables d'une faute mortelle, le premier point, le point essentiel de notre préparation, serait d'aller avant tout obtenir l'absolution sacramentelle.

Même si nous n'en sommes pas là, ne craignons pas de nous confesser souvent, afin de bien nettoyer notre âme et de la présenter très pure aux regards du Seigneur. Sans doute, cela n'est pas obligatoire ; sans doute, il n'est ni prescrit ni nécessaire de se confesser — sauf l'hypothèse du péché mortel — avant chaque communion. Mais si nous voulons que l'Eucharistie produise en nous son plein effet, nous devrons nous efforcer de détruire en nous les moindres taches qui obscurciraient son rayonnement, les moindres tendances qui contrarieraient son effort.

Au point de vue pratique, rappelons-nous, dans le courant de la journée, que nous devons recevoir le Seigneur soit le lendemain, soit un des jours prochains. Ainsi, dans une pensée rapide, nous nous évaderons de nos préoccupations profanes, nous raffermirons notre piété, nous nous mettrons en garde contre les surprises de l'ennemi, nous nous envolerons dans un élan de tendresse vers l'Ami que nous rejoindrons bientôt. Dès la veille d'une communion, endormons-nous dans l'attente et dans la prière du grand et doux événement. Au matin de ce jour béni, que notre première pensée soit pour Jésus.

Tout cela ne constitue d'ailleurs qu'une préparation indirecte et lointaine, fort efficace, sans doute, mais qui par elle-même ne suffirait pas. Lorsque vous vous rendez à l'église pour communier, faites en sorte d'entendre toujours, et intégralement, la sainte messe. Le sacrement de l'Eucharistie est indissolublement lié au sacrifice de l'autel, dont il forme une partie intégrante. Certes, il peut arriver, par hasard, qu'une fois ou l'autre vous ne puissiez absolument pas entendre toute la messe et que vous deviez vous contenter d'une communion précipitée que vous donnera le premier prêtre rencontré à la sacristie. Mieux vaut encore communier ainsi que de ne pas communier du tout. Mais que ce ne soit là qu'une exception, un accident. Pour jouir pleinement de la sainte Hostie, il faut la maintenir dans le cadre, dans l'ambiance où le Christ même l'a voulue.

Mais voici venir les instants qui précèdent immédiatement le grand acte. Alors votre recueillement doit redoubler, ainsi que l'ardeur de votre prière. Nous en sommes maintenant à la préparation tout à fait immédiate, et vous devez prendre vos dernières dispositions pour accueillir Dieu dignement. Dès que le prêtre achève les belles paroles du *Pater*, faites absolument abstraction de tout ce qui vous entoure ; retirez-vous dans le cloître le plus intime de vous-mêmes et absorbez-vous dans la prière. Pour peu que vous ayez le souvenir de la moindre faute vénielle, récitez lentement, avec conviction, l'acte de la contrition parfaite, afin de rompre toute attache avec les ennemis de Jésus. Puis, toujours lentement, avec toute l'attention dont vous êtes capables, redites, en les méditant bien et en y donnant votre adhésion tout entière, les magnifiques formules des actes avant la sainte communion.

L'acte de foi vous permettra d'attester à nouveau la certitude de votre croyance à la présence réelle qui, affirmée par Jésus lui-même, ne saurait être mise en doute. L'acte d'espérance fera passer devant vos yeux le double et suprême idéal du chrétien : la grâce ici-bas, le paradis plus tard, tout cela obtenu par la puissance de l'Hostie. L'acte d'amour et de désir allumera dans votre cœur la flamme sainte, vous entraînera vers le Christ, vous jettera dans ses bras. Enfin un dernier acte d'humilité, en remettant sur vos lèvres les mots du centurion de Capharnaüm : « *Domine, non sum dignus* », vous préservera de toute présomption et affirmera au Seigneur que c'est sans orgueil que vous accédez à l'union mystique de son amour.

III

C'est après tout cela seulement que vous vous mettrez à genoux devant la table de communion et que le prêtre tirera du tabernacle le ciboire d'or qui renferme le Saint des Saints. Minute émouvante ! Comme si l'Eglise tremblait de vous confier l'immortel trésor, l'officiant retient encore l'Hostie entre ses doigts consacrés. Par trois fois, en votre nom, il reconnaît l'indignité radicale où nous sommes tous de nous unir au Sauveur. Enfin, pieusement, l'Hostie est déposée sur vos lèvres et vous possédez votre Dieu.

Votre premier sentiment, alors, doit être l'adoration. Vous ne recevriez pas un visiteur, si insignifiant soit-il, sans le saluer avant tout et lui rendre les hommages que méritent son rang social ou sa personnalité propre. Or, ici, le visiteur c'est le Christ. Du fond de l'abîme où nous retient la faiblesse de notre nature, faites monter vers lui l'hommage absolu de notre néant à son infinie grandeur. Ne craignez pas d'insister sur des formules de respect qui, jamais, n'atteindront une juste mesure, car vous remplissez ainsi un de vos devoirs les plus impérieux.

A cela, vous joindrez l'expression de votre gratitude. La reconnaissance de celui qui reçoit un cadeau quelconque se proportionne à la valeur du bienfait. Mais le don de la communion est inestimable, puisque c'est le Seigneur Jésus tout entier. De même que la faveur est illimitée, l'action de grâces devrait être sans bornes. Mais comme nous sommes incapables de la manifester autant qu'il faudrait, mettons au moins toute notre bonne volonté, toute l'ardeur de notre âme à chanter l'hymne du remerciement. Notre-Seigneur le mérite tant, lui qui eût pu se désintéresser de nous, qui n'était tenu à rien à notre égard, et qui pourtant se livre tout entier à nous, parce qu'il nous aime et pour nous sauver.

Il ne nous défend pas, d'ailleurs, de nous occuper de nous-mêmes : bien au contraire, il tient à ce que son passage laisse dans notre cœur une trace durable et nous enrichisse de grâces. Aussi est-il le premier à nous suggérer de lui demander ce dont nous avons besoin, pour la terre, sans doute, mais surtout pour l'éternité. N'ayez pas peur d'être indiscrets : il est assez riche pour pouvoir donner incessamment sans jamais s'appauvrir. Confiez-lui toutes vos pensées et tous vos désirs, vos peines comme vos espérances, vos détresses comme vos bonnes velléités. Exposez-lui l'état de votre âme et sollicitez son appui souverain.

Il ne faut jamais, du reste, être égoïste, et voici le moment le mieux choisi pour songer à ceux qui nous entourent. Si la charité bien ordonnée commence par soi-même, elle serait trop incomplète de ne s'intéresser qu'à elle-même. A l'instant où le Maître est prêt à tout vous accorder, priez-le pour vos familles à qui vous devez tout, pour votre collège qu'il veut bénir, pour vos maîtres dont vous ne reconnaîtrez jamais assez le dévouement, pour vos camarades qui sont vos frères. Priez encore, sans vous lasser, pour toutes les âmes humaines, pour la glorification des justes et la conversion des pécheurs, pour le triomphe de la vérité et de la justice, pour la patrie et pour l'Eglise, pour l'univers entier qui a tant besoin du bon Dieu.

Et, afin de ne pas vous montrer ingrats, après avoir présenté tant de requêtes, offrez au doux Maître, à votre tour, le cadeau précieux qu'il ambitionne : l'oblation absolue de vous-mêmes, de votre esprit, de votre cœur, de votre corps, de votre avenir, de votre sainte immortalité.

L'action de grâces se termine par quelques résolutions qui seront la preuve de vos dispositions généreuses. Mais, ici, il faut bien s'entendre. Rien de plus facile que de promettre beaucoup à Jésus. La chose ne commence à devenir dure que lorsqu'on entre dans les voies de la réalisation. « Promettre et tenir font deux », dit un proverbe sceptique. Il n'en sera pas ainsi dans nos rapports avec Dieu. Mieux vaut donc ne pas s'engager à des entreprises irréalisables. Promettez peu si vous ne pouvez pas grand'chose ; mais ayez à cœur de faire tout ce que vous aurez annoncé.

On rencontre de malheureux chrétiens qui communient souvent sans que leurs défauts s'atténuent, sans que leur caractère s'améliore. Sachez, au contraire, mettre à profit votre contact avec l'Eternel pour y puiser la force de vous sanctifier chaque jour un peu plus. Vos résolutions ne seront pas très nombreuses, chaque fois ; mais elles seront pratiques, bien précisées jusque dans les moindres détails. Et vous tiendrez énergiquement à n'y manquer sous aucun prétexte.

C'est ainsi que vos communions seront bonnes ; c'est ainsi qu'elles feront plaisir au bon Pasteur, et qu'elles vous assureront, après une vie vraiment chrétienne, une éternité de triomphe au ciel. Ainsi soit-il.

PETITS PRONES

XXIV

4e Dimanche après Pâques

LA MISSION DU SAINT-ESPRIT

Pendant que Notre-Seigneur leur distribuait les encouragements que nous venons de lire, les Apôtres devaient mal résister à un certain sentiment de défiance. Ils ne voyaient qu'une chose : leur Maître allait les quitter, et que deviendraient-ils ensuite, laissés à eux-mêmes au milieu d'un peuple incrédule et hostile ? Une assurance leur était bien donnée, mais en quoi consistait au juste cet Esprit qui devait venir ? Ils ne le savaient pas bien, et malgré tout l'avenir leur paraissait sombre. La suite, cependant, montrerait combien leurs alarmes étaient vaines. Ils perdraient sans doute la présence visible de Jésus, mais cette perte serait plus que compensée, car en retour ils recevraient dans le Saint-Esprit, en une large mesure, la *consolation* et la *lumière*. Ainsi Notre-Seigneur avait raison de leur dire : « Il vous est bon que je m'en aille. »

I

Une puissante consolation, tel serait en effet le premier résultat de la venue du St-Esprit en eux : *Paraclitus veniet ad vos*. Elle leur était nécessaire, car les motifs de tristesse ne leur manquaient pas. Tout d'abord, pendant trois ans, ils avaient vécu dans la plus douce intimité avec le Sauveur, dont la bonté ineffable leur avait inspiré un attachement extrême. Il leur semblait que sans lui la vie serait désormais impossible et, comme il parlait de sa mort prochaine, ils s'écrièrent qu'ils voulaient mourir avec

lui. Parole présomptueuse, certes, mais qui dévoile bien les sentiments de leurs âmes. Ils devaient donc vivement ressentir l'amertume de la séparation.

La mission qui leur était confiée n'offrait, de plus, aucune perspective réjouissante. Elle était très ample, puisqu'elle n'avait d'autres limites que celles du monde lui-même, mais elle était aussi hérissée de nombreuses difficultés. Peu de temps après l'Ascension, il faudrait affronter les menaces et les châtiments corporels des chefs du peuple juif ; bientôt ce sera l'hostilité des païens, ce seront les fatigues et les privations, les soucis relatifs aux chrétientés récemment fondées, l'indifférence des uns, l'abandon des autres, le venin de l'hérésie se glissant sous une apparence de zèle pour la vérité. S. Paul trace un tableau saisissant de tout ce qu'il a dû endurer pour la cause du Christ, mais chacun des autres Apôtres aurait pu reprendre pour son compte la même description. Et dans cette lutte, ils sentaient toute leur faiblesse naturelle. Dénués de tout secours humain, ils n'avaient d'autre espoir qu'en Dieu.

Mais jamais cette confiance ne fut trompée. Au jour de la Pentecôte, ils avaient reçu Celui qui devait être leur consolation dans toutes leurs tribulations. Grâce à lui, ils surmontèrent les obstacles.

Le St-Esprit les assista d'abord de sa présence. Quand on est dans le malheur, la solitude est intolérable, on cherche d'instinct la société de ses amis. C'est ainsi que nous voyons Jésus à Gethsémani se rapprocher de ses disciples préférés pour chercher un appui moral auprès d'eux. Le St-Esprit vint combler le vide causé par le départ de Jésus. Tandis que la présence de Notre-Seigneur était étroitement bornée dans l'espace, la sienne se multiplia selon les besoins. Au Cénacle, il parut d'une manière visible. En Samarie, il descendit de même sur les chrétiens que confirmaient Pierre et Jean. A Césarée, il ratifia par une manifestation miraculeuse la décision d'admettre les païens dans l'Eglise chrétienne. Par des visions ou par l'organe des prophètes, il indiquait les partis à prendre ; c'est ainsi qu'il désignait officiellement S. Paul et S. Barnabé comme devant prêcher l'Evangile (Act., XIII, 2), qu'il ordonnait au premier de passer en Macédoine (Act., XVI, 9), qu'il le prévenait des périls qu'il allait courir à Jérusalem (Act., XXI, 11). Les Apôtres étaient si pénétrés du sentiment de son assistance qu'au concile de Jérusalem ils écrivent : « Il a paru bon au St-Esprit et à nous, de ne pas vous imposer de charges au delà du nécessaire. » (Act., XV, 20).

Le St-Esprit consola les Apôtres, en second lieu, en adoucissant leurs peines. Il aurait pu, sans doute, les supprimer, mais tel n'était pas le plan divin. Notre-Seigneur avait donné cet avertissement : « Dans le monde vous serez affligés » (Jo., XVI, 33) ; il avait promis les persécutions. L'Eglise devait s'établir sur la souffrance de ses fondateurs. La mission du St-Esprit fut d'en révéler toute la valeur surnaturelle et la fécondité. La destinée que le Christ avait choisie sur cette terre comme étant la plus digne de lui, apparut dès lors comme la plus capable d'être ambitionnée par ses disciples.

L'espérance des biens futurs vint aussi tempérer la rigueur de la peine. Bien souvent le St-Esprit remit en mémoire des Apôtres ces paroles de Jésus : « *Iterum videbo vos et gaudium vestrum nemo tollet a vobis* » (Jo., XVI, 22), « *Sedebitis super thronos duodecim...* » (Luc, XXII, 30) ; il leur rappela ce centuple réservé à ceux qui avaient tout quitté. Si pour des récompenses terrestres, pour une satisfaction d'ambition, l'on a vu des hommes se livrer aux plus rudes travaux et mépriser les dangers les plus redoutables, ne peut-on pas supposer avec raison que les Apôtres en vinrent à regarder comme peu de chose ce qu'ils enduraient pour la foi chrétienne ?

C'est là qu'il faut chercher le secret de cette joie et de cette constance qu'ils firent toujours paraître, troisième effet de la consolation du St-Esprit. Avant la Pentecôte ils étaient timides à l'excès : nous voyons S. Pierre, leur chef, renier son Maître à la voix d'une femme ; ils s'enfuient au moment de la Passion ; après la Résurrection ils se cachent par crainte des Juifs. Mais à présent les voici transformés : S. Pierre parle hardiment devant des milliers d'hommes. Comme on les menace de sévir contre eux s'ils prêchent, ils répondent par un *Non possumus* catégorique ; battus de verges ils ne songent qu'à se réjouir de ce qu'ils estiment un honneur. Dans la prison d'où il va, selon toute vraisemblance, être tiré dans quelques heures pour être livré au bourreau, le Prince des Apôtres dort profondément, tant la crainte est absente de son esprit. Bien plus, S. Paul fait cet aveu : « Je surabonde de joie parmi toutes mes épreuves. » (II Cor., VII, 4).

D'où viennent, m. f., ces sentiments étranges, totalement inexplicables si on ne considère que la nature ? — C'est le St-Esprit qui les mettait en eux, accomplissant ainsi la mission consolatrice prédite par Notre-Seigneur. Tant que Jésus était avec eux, ils s'attachaient à lui d'une manière trop sensible, ils étaient imbus de préjugés terrestres, ils demeuraient incapables de propager l'Eglise dans l'univers. Après l'Ascension et la Pentecôte ils sont devenus le levain apte à provoquer la fermentation de toute cette pâte qu'est le genre humain.

II

Fortifiés dans leur volonté par le St-Esprit, les Apôtres l'ont été également dans leur intelligence, car en même temps que le courage, ils ont reçu la lumière.

Celle-ci leur était nécessaire. Notre-Seigneur, tant qu'il avait vécu parmi eux, leur avait bien enseigné sa doctrine, mais le résultat avait été incomplet, car ils étaient d'un esprit grossier, rebelle à saisir les abstractions. Les vérités les plus élémentaires, ils les comprenaient mal ou y mêlaient les idées communément reçues dans leur milieu. Bien des fois le Sauveur leur en fait le reproche : « *Adhuc et vos sine intellectu estis ?* Vous êtes donc aussi sans intelligence ? » leur dit-il par exemple (Math., XV,

16). Quand il parle de sa Passion, le sens de ses paroles leur échappe ; quand il les prévient de se garder du levain des Pharisiens, ils pensent au pain dont ils ont oublié de se munir ; quand, la veille de sa mort, il leur annonce au moyen d'une comparaison leurs dangers futurs, ils se méprennent et montrent deux épées. Ils vont même jusqu'à être moins clairvoyants que leurs ennemis eux-mêmes : c'est ainsi que les princes des prêtres et les pharisiens ont nettement compris la prédiction de la résurrection : « Ce séducteur a dit, alors qu'il vivait encore : Je ressusciterai au bout de trois jours » (Math., XXVII, 63), tel est leur langage, tandis que les Apôtres semblent l'avoir complètement ignorée.

Qu'en fût-il advenu si Notre-Seigneur avait essayé de leur révéler ces mystères du royaume des cieux dont la connaissance, au dire de S. Paul, avait été jusque-là refusée aux anges eux-mêmes ? C'eût été peine perdue. Aussi était-il obligé de leur dire : « J'ai encore beaucoup de choses à vous enseigner, mais vous ne pouvez les porter à présent ». Il devait attendre que leur esprit reçût un complément de lumière et s'ouvrît sans peine aux choses d'en-haut ; il devait attendre la descente impétueuse de ces flammes de la Pentecôte, dont la clarté symbolisait celle de l'intelligence.

Les termes dont Jésus se sert pour caractériser l'action du St-Esprit méritent l'attention : « Il vous enseignera, dit-il, toute la vérité, CAR il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu ». La vérité, en effet, se trouve essentiellement dans la seconde Personne de la Sainte Trinité, le Verbe de Dieu, qui est l'expression exacte de la pensée divine, l'image fidèle de la substance de Dieu. Le St-Esprit ne peut donc pas la communiquer de lui-même ; il doit auparavant en recevoir du Verbe la connaissance. Celle-ci lui est donnée, non par une opération qui indiquerait une infériorité quelconque, mais par cette mystérieuse relation en vertu de laquelle il procède à la fois du Père et du Fils. C'est pourquoi Jésus dit en parlant de lui : « Il recevra de ce qui est à moi ». Comme homme, le Fils de Dieu cesse donc de parler au monde le jour de son Ascension ; comme Dieu il complètera son enseignement jusqu'à la fin du monde par l'organe du St-Esprit assistant l'Eglise.

La glorification de Jésus, tel devait être le résultat de l'action illuminatrice du St-Esprit. Tout d'abord il ferait comprendre aux Apôtres, mieux que par le passé, tout ce qu'impliquait la divinité du Rédempteur ; puis il leur rappellerait ses enseignements, il leur découvrirait de nouvelles vérités, il les assisterait dans leur prédication pour les préserver de l'erreur.

Notre-Seigneur avait dit : « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » (Jo., XII, 32). Cette parole allait trouver sa réalisation, sous la bienfaisante influence du St-Esprit, par les conversions nombreuses, parfois miraculeuses, dont l'histoire de l'Eglise serait remplie. Cela aussi, c'était la glorification de Jésus. Que dire encore de la force des martyrs, du zèle des prédicateurs, de la chasteté des vierges, de la vitalité de l'Eglise parmi les persécutions, des fruits de grâce qui se produisent en son sein ? Aujourd'hui, — nous en sommes les témoins, — l'Eglise, qu'on avait proclamée morte, connaît un véritable renouveau ; la Papauté jouit d'une autorité morale supérieure à celle des siècles passés ; les missions catholiques prospèrent. Ce sont là, opérées par le St-Esprit, autant de merveilles qui attestent la vertu du sang de Jésus crucifié et qui contribuent à sa gloire.

* *

« Au milieu de vous se tient quelqu'un que vous ne connaissez pas. » (Jo., I, 26). Ces paroles de S. Jean-Baptiste peuvent parfaitement s'appliquer au St-Esprit. Sans doute, les chrétiens connaissent son existence d'une manière théorique, mais combien ignorent son action et ne songent pas à le prier ! Ne soyons pas de ce nombre, mais ayons une piété plus éclairée. Ainsi soit-il.

XXV

5e Dimanche après Pâques

LA PRIÈRE

Nous sommes, m. f., dans un siècle et dans une société qui ne prient pas, et même, ce qui est plus grave, *qui ne veulent pas prier*. Et notre monde actuel ne prie pas, non seulement parce qu'il n'a plus, ou presque plus, la foi, mais surtout, peut-être, parce qu'il est très orgueilleux et qu'il ne veut plus s'incliner devant aucune autorité ni devant personne, pas même devant Dieu, oubliant cette belle parole d'un grand penseur : Joseph de Maistre : « L'homme n'est jamais si grand qu'à genoux, » ou encore cette délicate réflexion d'un écrivain du siècle dernier, Joubert : « Des yeux levés au ciel pour la prière sont toujours beaux, quels qu'ils soient. »

C'est dans la diminution et, trop souvent même, dans l'absence totale de la prière chez nos chrétiens modernes qu'il faut chercher la cause première de la dégénérescence des mœurs dans l'humanité en général et dans la France en particulier, à l'heure actuelle. Car la vertu (c'est Notre-Seigneur lui-même qui nous l'a dit dans l'Evangile), la vertu est impossible sans la grâce de Dieu et la grâce n'est accordée qu'à la prière.

Puisque l'Evangile de ce jour nous parle de l'efficacité de la prière, je voudrais vous montrer ce qu'elle est et quelles dispositions elle exige de vous.

I

Si vous connaissiez le latin, m. f., vous sauriez que dans cette langue le mot *prière* se traduit par *oratio*, d'où nous avons fait en français *oraison*. Mais le mot latin *oratio*, d'où est venu, en français, le mot *orateur*, signifie, à proprement parler, *discours*. La prière est, en effet, un *discours*, mais un discours de l'âme. C'est une sorte de harangue que notre âme adresse à Dieu.

Mais, je vous le demande, m. f., est-ce qu'un orateur qui va prononcer un discours, monte en chaire

ou à la tribune sans avoir pensé préalablement à ce qu'il va dire et sans avoir soigneusement préparé, parfois même appris par cœur, son discours ? S'il agissait autrement, même en lui supposant une facilité et une science extraordinaires, il courrait grand risque de rester muet au milieu de sa harangue, ou, en tout cas, de ne donner qu'un discours filandreux, faible de style et vide d'idées, et le public auquel il s'adresserait lui appliquerait sans doute le mot connu : « *Verba et voces, prætereaque nihil.* Ce sont des mots et des sons, mais il n'y a rien là-dedans. »

Il faut donc se préparer à ce grand et sublime discours à Dieu qui s'appelle une *prière : Ante orationem præpara animam tuam* (Eccli., XVIII, 23). Autrement, ajoute le texte sacré, ce serait tenter Dieu, car, faute de préparation, l'esprit s'envole vers la région des distractions et des rêves, et le cœur qui conduit l'esprit n'a plus sa part dans la prière.

II

Mais quelle préparation le cœur et l'esprit doivent-ils avoir pour que la prière soit efficace ? Il leur faut surtout deux qualités : il faut 1° que notre esprit soit surnaturalisé par la foi et 2° que notre cœur soit purifié par le repentir.

Et d'abord il nous faut un esprit surnaturalisé par la foi. « Personne, nous dit l'apôtre S. Paul, ne peut prononcer le nom du Seigneur Jésus d'une façon utile au salut sans l'aide du St-Esprit. « *Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto* » (I Cor., XII, 3). Par conséquent, lorsque nous prions, il faut avoir préalablement Dieu en nous par la foi, ou du moins, si nous avons le malheur de n'être pas croyants, il faut essayer de l'attirer en nous par le désir sincère de cette foi.

Voyez à la tribune de nos grandes églises ce puissant instrument qu'on appelle un *orgue* et qui, aux grands jours de fête, sous des doigts habiles, chante ou prie tour à tour mélodieusement. Est-ce que l'orgue prie, est-ce qu'il chante, est-ce qu'il pleure tout seul et de lui-même ? Non, certes, mais il faut que les doigts d'un artiste viennent entr'ouvrir ses lèvres d'ivoire et qu'un souffle puissant emplisse sa poitrine.

Ce magnifique, ce puissant, ce divin instrument, c'est, m. f., votre âme quand elle prie. Votre être, lui non plus, ne peut parler à Dieu et prier de lui-même efficacement. Il faut qu'après avoir dit au St-Esprit avec le Roi Prophète David : « *Domine labia mea aperies,* Seigneur, ouvrez mes lèvres, » il attende ce que Lamartine appelait : « Le souffle inspiré pour partir. »

Et ce souffle qui rendra votre âme harmonieuse aux oreilles divines et la remplira de célestes accents, ce sera l'Esprit même de Dieu, ce « doigt de la droite du Père, *Digitus paternæ dexteræ,* » comme nous le chantons dans l'hymne *Veni Creator*. C'est le St-Esprit qui viendra par sa grâce exciter en vous les harmonies intimes et toutes spirituelles, en courant sur les touches de ce clavier si sensible qu'est l'âme humaine. Et alors la prière la plus sublime et la plus féconde jaillira tout naturellement de votre esprit et de votre cœur surnaturalisés par la foi et la présence de Dieu.

Mais pour que le St-Esprit vienne inspirer votre prière, il vous faut aussi, m. f., un cœur innocent et pur ou du moins un cœur purifié par un vrai repentir, car il est dit que l'Esprit de Sagesse n'habitera pas dans une âme mauvaise ni dans un corps soumis au péché. Ah ! j'aborde ici une question délicate et qu'il me faut pourtant traiter. Ce n'est pas généralement le manque ou la diminution de la foi qui arrête pour la première fois la prière sur nos lèvres ou qui l'étouffe dans notre conscience et dans notre cœur. C'est bien plutôt le manque ou l'affaiblissement des bonnes mœurs. On cesse de prier non parce qu'on ne croit plus, mais au contraire parce que, croyant encore, on a trop peur de Dieu. Et on redoute Dieu parce que l'on sent en soi un cœur coupable et bien coupable peut-être.

Prier en tremblant ne saurait durer longtemps, en effet, car on n'aime guère à s'entretenir avec les gens qui vous font trembler. On trouve plus commode d'oublier Dieu ou de se persuader qu'il n'existe pas.

On demandait un jour à Pythagore si un criminel pouvait approcher de l'autel des dieux : « Jamais, jamais ! » répondit avec force l'austère païen. Sans être aussi sévère, la foi catholique nous dit que quiconque se présente à Dieu pour la prière avec les haillons du péché ne doit pas s'étonner de se voir éconduit et n'être pas exaucé. « Mais celui qui a le cœur pur a le roi pour ami, » nous dit la Sainte Ecriture (Prov., XXII, 11), et peut ainsi lui parler sans crainte.

Quand donc vous voudrez prier, m. f., si vous vous sentez à ce moment-là coupables devant Dieu de quelque faute grave, commencez par vous repentir et par demander grâce à votre Père céleste. Allez trouver le prêtre au tribunal sacré de la Pénitence pour qu'il purifie votre âme ; ou du moins, si la confession vous est momentanément impossible, essayez de purifier votre conscience par un bon acte de contrition parfaite. Et vous pourrez alors venir converser avec Dieu. Et j'en suis sûr, en Père indulgent et infiniment bon, il vous aimera encore assez pour exaucer votre prière et vous rendre toutes ses faveurs.

* *

Un soir, c'était au début du XIVe siècle, un voyageur épuisé de fatigue sonnait à la porte du couvent de Fontavellano dans les Abruzzes. Et comme le frère portier, étonné de cette visite par trop tardive, demandait au voyageur ce qu'il voulait : — « La paix ! La paix ! » répondit l'illustre fugitif qui n'était autre que le célèbre poète Dante, l'auteur de la *Divine Comédie,* chassé de Florence, sa patrie, par des factions politiques et qui venait chercher la consolation et le repos dont il avait tant besoin dans cet asile du recueillement et de la prière.

A l'exemple du grand poète italien, si jamais, m. f., vous vous sentez faiblir sous le choc des tentations ou écraser par les épreuves d'ici-bas, au lieu de vous coucher lâchement comme tant d'autres sur

le chemin de la vie, en disant : « Je ne marche plus ! » redressez-vous fièrement au contraire dans un sursaut de foi et de confiance en Dieu, et cherchez la paix et le remède à vos maux en jetant vers Dieu ce cri d'appel des âmes en détresse qui s'appelle la prière. Et soyez sûrs, m. f., que Dieu vous répondra, car ainsi que l'a si bien dit P. Bourget dans le *Sens de la Mort* : « Quand nous sentons que Dieu nous manque, c'est qu'il est tout près. »

LA PREDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

80

La lampe du sanctuaire

Voici un prédicateur silencieux et tranquille, mais qui, brillant et brûlant doucement jour et nuit devant le tabernacle, nous donne de bonnes leçons.

I. — L'activité de Jésus dans l'hostie

« *Ma douce lumière devant un tabernacle te dit, chrétien, que Jésus, vraie lumière, soleil du monde, est là, derrière cette porte dorée, sous cette tente ! Il semble dormir, être inactif, mais en réalité il est d'une activité débordante. Comme moi il brille et brûle sans cesse, et c'est pour toi.* »

Oh ! le beau sermon que tu nous adresses, petite veilleuse ! Puissions-nous le bien comprendre ! Oui, Jésus est là ; la foi nous l'apprend, Jésus l'a dit, l'Eglise l'enseigne et le croit, les effets de l'Eucharistie et les miracles le confirment.

Il est là pour y être l'Emmanuel, le Dieu avec nous, le compagnon de notre exil, le témoin de nos œuvres et de nos difficultés, l'ami prêt à voler à notre secours, la source ouverte pour répandre sur nous toutes les grâces.

Comme toi, petite lampe, il brille non par l'éclat éblouissant, mais par les petites vertus les plus belles aux yeux de Dieu : par le silence, la vie cachée, la mort au monde et à soi-même, l'humilité, la pauvreté, la pureté, l'obéissance.

Comme toi, il se consume d'amour pour son Père céleste et pour les âmes. Il veut les sauver et il y travaille sans cesse.

II. — Le devoir du chrétien

« *Chrétien, en te rappelant ce que Jésus est pour toi au tabernacle, je te dis aussi ce que tu dois être toi-même pour lui ; comme moi tu devrais rester jour et nuit près de lui, d'esprit et de cœur, et tu devrais briller et brûler devant lui par la beauté de ton âme et par ton amour.* »

La lampe du sanctuaire doit briller et brûler sans cesse devant Jésus : elle est en cela, hélas ! trop souvent le symbole inexact des cœurs, qui devraient être toujours près de Jésus, se consumant d'amour devant lui, et qui en réalité le laissent bien seul et ne pensent presque jamais à lui : ils passent et repassent près du sanctuaire et jamais ils n'y entrent ; jamais ils n'ont même une pensée et un salut pour Jésus.

Comme depuis le tabernacle il n'y a ni distance ni obstacles pour Jésus et qu'il est comme s'il était continuellement devant nous, nous devrions nous exciter par là à faire le bien et à ne commettre jamais aucune faute sous son regard. Mais souvent, hélas ! nous le rendons témoin d'une vie toute mondaine, toute terrestre et quelquefois même scandaleuse et coupable. Nous ne brillons guère à l'exemple de la petite lampe.

Comme la lampe aussi, nous devrions nous consumer d'amour pour Jésus, et nous ne lui donnons qu'oubli, froideur, ingratitude et même malice. Ecoutons mieux les leçons de la petite veilleuse et profitons-en mieux.

81

Les sauterelles

Voici un prédicateur que le paysan n'aime pas voir dans ses prés, à cause des ravages qu'il y exerce ; mais comme il adresse de bonnes leçons à certains de mes paroissiens et de mes paroissiennes, je lui donne la parole ce soir.

I. — La malice du bal

« *Quand il nous prend la fantaisie de sauter, nous sautons bien toutes seules, chacune de notre côté. Pourquoi donc, amateurs de sauteries, ne voulez-vous danser que deux à deux, un garçon avec une fille ? Cela ne sent pas bon !* »

On dit : « Quel mal y a-t-il à sauter ? Point. Quel mal y a-t-il donc à danser, puisque les danses sont des sauteries ? »

Le mal qu'il y a, c'est que les femmes et les filles ne dansent pas avec des femmes et des filles, devant des femmes et des filles, mais bien avec des garçons et des hommes, devant des garçons et des hommes. Si la danse se pratiquait entre femmes et filles seules, ou entre hommes et garçons seuls, il n'y aurait pas de mal à en dire, sinon qu'elle est un exercice bien fatigant et bien peu équilibré pour des gens sérieux. Du reste, si la danse devait se pratiquer ainsi, il serait inutile d'en parler, car on ne danserait pas.

Alors quoi ? pour danser il faut absolument aux danseuses des danseurs, et aux danseurs des danseuses, sans quoi la danse n'aurait ni attrait ni agrément. Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'au fond, dans cet amusement, une fille, une femme recherche non pas seulement la compagnie, mais l'approche, le contact, les enlacements de celui qui n'est ni son mari, ni son père, ni son frère ? N'est-ce pas mettre les étoupes à côté du feu, et même plus que les étoupes, la poudre ? Qui ne voit que cette recherche n'est pas inspirée par la chasteté et la pudeur ? Que si elle n'est pas déjà formellement acte d'impureté, elle est au moins et doit être source d'impureté, étant donnée la propension qu'a la nature humaine de ce côté depuis le péché originel.

Aussi, en réalité, les danses telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui, avec le monde qu'on y rencontre, le déshabillé des danseuses, la nature même des danses auxquelles on se livre, le lieu, l'heure et les circonstances, sont des sentines d'impureté, des sources effrayantes de démoralisation et de scandale.

Ceux qui recherchent cet amusement peuvent très souvent être comparés au pourceau qui cherche la boue et le fumier pour s'y vautrer. Certaines danses sont par elles-mêmes un péché, à cause de leur indécence ; et les autres sont au moins une occasion bien dangereuse de péché.

Et de fait il se commet beaucoup de péchés, et même de péchés graves, dans les bals ou à l'occasion des bals : péchés de pensées, de désirs, de projets, de regards, de paroles, de manières provocantes et obscènes. Et combien d'autres péchés se commettent dans les intermèdes, au sortir ou à la suite des bals ! O mon Dieu, que de turpitudes et de hontes ! quelle boue et quel fumier ! Et l'on arrive à être si blasé, si peu délicat de conscience, que souvent danseurs et danseuses ne se reprochent même rien. Ils n'ont point fait de mal !

Oh ! si un ange écrivait tout ce qui se pense, se désire, se projette, se dit et se fait avant, pendant, et après le bal, et qu'il vienne en faire la lecture du haut de la chaire devant toute l'assemblée, comme danseurs et danseuses demanderaient à rentrer sous terre pour cacher leur honte !

Et au bal on n'est pas seulement coupable des péchés qu'on commet soi-même, mais aussi de ceux qu'on fait commettre aux autres. Souvent la danseuse qui prétend n'avoir pas fait de mal a sur la conscience l'assassinat spirituel d'une foule d'âmes qu'elle a scandalisées.

De plus, il y a souvent dans les bals des circonstances qui aggravent beaucoup la faute des danseurs et des danseuses : 1° la défense expresse du curé et des parents auxquels on doit obéissance ; 2° les promesses faites à la première communion, en entrant dans la congrégation, ou en confession ; 3° la présence des enfants ; 4° les ténèbres et l'absence de surveillance ; 5° le milieu, c'est-à-dire le cabaret et la compagnie de gens avinés et sans retenue ; 6° le jour du dimanche, qui est le jour de Dieu, et dont on fait le jour du diable. Il y a parfois moins de faute à aller à la charrue le dimanche qu'à danser ; 7° les travestissements aux bals masqués, avec lesquels on se croit tout permis.

Combien les sauterelles ont raison de dire aux danseurs et aux danseuses : « Si vous sentez le besoin de sauter, faites comme nous : sautez tout seuls, chacun et chacune de votre côté, dans votre chambre ! »

II. — Les ravages de la danse

« Nous sommes quelquefois la désolation des cultivateurs à cause des ravages que nous faisons dans les champs. Danseurs et danseuses, vous êtes bien plus encore la désolation des pères et mères et du curé, à cause des ravages que vous faites dans le champ des âmes. »

Une paroisse où jeunes gens et jeunes filles dans leur ensemble se livrent à la danse, est une paroisse bien malade moralement, et où il est bien difficile au prêtre de sauver les âmes, car dans cette paroisse il n'y aura bientôt plus de retenue, plus de respect de soi-même. Vous y entendrez à chaque pas des conversations ordurières : et l'on est renversé de les entendre même dans la bouche des jeunes filles. Aussi ces jeunes filles, au lieu d'être modestes, de rester cachées au foyer paternel, ont la démangeaison de courir les rues ; elles s'y font remarquer par leur effronterie, leur tenue : elles ont du « toupet. » Triste toupet ! Les enfants eux-mêmes, vivant dans un milieu pareil, apprennent le mal dès leurs jeunes années et c'est parmi eux la corruption générale.

Dans ces conditions, que devient la religion ? Quelle piété peut exister dans une telle paroisse ? La jeunesse s'y éloigne instinctivement des pratiques religieuses, et si elle continue à s'approcher des sacrements, que valent des sacrements reçus avec de pareilles dispositions, accompagnés d'une pareille conduite ?

Cela étant, on comprend pourquoi le saint Curé d'Ars avait les bals en si grande horreur et pourquoi il s'appliqua avec tant de zèle à les faire disparaître de sa paroisse.

Dans les régions où sévit le fléau des sauterelles, on prend des moyens pour le combattre. Dans les paroisses où sévissent les sauterelles en jupons courts, il faut absolument travailler à arrêter le fléau. Il y va du salut de tous.

Le curé doit le premier y mettre prudemment et avec fermeté tout son zèle. Les parents doivent user de leur autorité et de leur vigilance pour détourner de ce désordre leurs enfants.

Les autorités civiles doivent se servir des droits que leur donne la loi pour s'opposer au mal.

Les cabaretiers, les aubergistes doivent bien se persuader que l'argent gagné par eux en tolérant ou en favorisant chez eux ce désordre, serait comme l'argent touché par Judas pour vendre son divin Maître. Un gain semblable ne leur profiterait guère et ne leur porterait pas bonheur. Les maisons où l'on fait danser deviennent des entonnoirs de l'enfer et cela en premier lieu pour les tenanciers, qui devant Dieu, devant l'Eglise et devant les familles assument une terrible responsabilité. Le bal sera pour eux le trou glissant et béant par lequel ils risquent bien de couler en enfer sans pouvoir se retenir à rien.

Les danseurs et les danseuses doivent comprendre le tort immense qu'ils se font à eux-mêmes et aux autres et renoncer à ce triste amusement.

III. — L'imprévoyance des danseurs

« Nous sommes bien imprévoyantes, sans souci du lendemain. Danseurs et danseuses, vous l'êtes encore bien plus que nous. Vous ne voyez pas où vous mènera le chemin que vous prenez. »

Où le bal mène-t-il les jeunes gens qui le fré-

quentent ? Il leur prépare bien des regrets et un triste avenir.

1° Souvent il ruine la santé et engendre des maladies incurables. Combien de jeunes gens, de jeunes filles, trouvent au bal le germe d'une mort prématurée ou d'infirmités qu'ils traîneront toute leur vie !

2° Souvent la danse est une cause de misère, sinon immédiatement, du moins pour plus tard. La danseuse devient fatalement vaniteuse et par le fait dépensière. Elle perd le goût du travail, elle a peur de se ternir les mains.

3° Au bal, les jeunes gens et jeunes filles perdent ordinairement l'affection qu'ils doivent avoir pour leurs parents, pour leurs frères et leurs sœurs, et ils deviennent une croix pour leurs familles. Souvent ils font mourir leurs parents avant l'âge par les grandes peines qu'ils leur causent.

4° La danse étant une source d'impureté, fait tomber la jeunesse dans le dévergondage et dans des désordres qui font perdre aux danseuses leur réputation, empêchent leur honnête établissement.

5° Les bals sont finalement les grands pourvoyeurs de l'enfer.

Aussi *que peut-on faire d'une danseuse dans la société ?*

Une bonne chrétienne ? Non, car elle n'a plus ni piété, ni délicatesse de conscience.

Une bonne épouse aimée, respectée? Non encore : son mari qui la connaît ne pourra jamais l'estimer ni par conséquent l'aimer véritablement et il aura mille raisons de se défier d'elle.

Une bonne mère ? Encore bien moins. On ne donne pas ce qu'on n'a pas. Une danseuse n'ayant ni crainte de Dieu, ni respect d'elle-même, ne pourra jamais inspirer à ses enfants l'amour du bon Dieu et l'horreur du péché.

Que peut-on en faire ? Rien. Que peut-on faire en effet d'un torchon déchiré, sali et jeté dans la boue du chemin !

Aussi *quel avenir se prépare la danseuse ?* On récolte ce qu'on a semé. Celui qui veut rire et se livrer aux joies de ce monde, dit Notre-Seigneur, pleurera.

Au moins, dira la danseuse, je me serai bien amusée. — Oh ! non. Elle aura eu quelques courts moments de joie tapageuse, mais jamais la véritable joie qui contente et rassasie le cœur. Après les nuits de danse et d'orgie, son cœur s'est trouvé vide, inquiet, ennuyé, dégoûté, troublé. Les jeunes filles qui se récréent honnêtement en famille ont été et restent bien plus heureuses qu'elle.

Du reste, par quoi finissent habituellement les joies des danseuses ? Très souvent par des danses d'un autre genre, où les coups de pied, de poing ou de bâton servent d'archet et où les cris, les hurlements, les injures, les blasphèmes remplacent le violon ou le piano mécanique, trop heureuses encore si leurs danses d'aujourd'hui ne sont pas le prélude de danses enragées et éternelles sur les brasiers de l'enfer.

Pauvres jeunes filles, ne soyez donc pas des sauterelles si imprévoyantes !

IV. — Un symbole de l'orgueil

« *Il n'y a pas que nous qui méritions le nom de sauterelles. Pauvres orgueilleux et orgueilleuses, vous le méritez plus que nous, car sans cesse vous vous élevez pour retomber. Pour vous, monter c'est sauter en bas. Lamentable exercice !* »

C'est bien vrai, mon frère, ma sœur, que quand nous sommes orgueilleux nous sommes de petits sauteurs. Chaque pensée d'orgueil, chaque complaisance en nous-mêmes, chaque vantardise, chaque action que nous faisons pour être remarqués et loués, est un saut que nous faisons en haut. Nous avons semblé nous élever un instant à nos yeux et aux yeux des hommes. Mais aussitôt, en réalité, nous sommes retombés plus bas que le point d'où nous nous étions élancés, puisque nous avons fait une faute, une sottise : un outrage à la gloire de Dieu, et qu'au lieu d'avancer nous avons reculé et démérité.

Ainsi, pour l'orgueilleux, monter c'est descendre. Notre-Seigneur nous en avait bien avertis : « Celui qui s'élève sera abaissé. » Evitons cette folie. Faisons plutôt l'exercice opposé : puisque celui qui s'abaisse sera élevé, descendons pour monter.

82

Les champignons

Je vais faire parler ce soir un prédicateur que j'entends moi-même assez souvent parce que je le fréquente, surtout en automne, et cette fréquentation me sert de vacances pour reposer ma tête fatiguée : il s'agit des champignons.

I. — La mort qui fait vivre

« *Les anciens croyaient que nous naissions de la pourriture, de la décomposition des corps organiques : nous n'en naissons pas, mais nous en vivons. C'est la mort d'êtres plus parfaits qui nous fait vivre. Nous te rappelons par là, ô homme, la grande merveille de l'amour de Dieu pour toi. Il a voulu que la mort, qui est la juste punition du péché, devienne pour toi la source de la véritable vie. C'est par la mort du Fils de Dieu d'abord, puis par ta propre mort, que tu peux avoir la vie et l'avoir plus abondante.* »

Que Dieu est admirable dans ses desseins ! C'est de la mort qu'il fait sortir la vie pour mieux confondre Satan, son ennemi, qui avait conduit l'homme à la mort.

Dans l'ordre naturel, nous vivons de plantes arrachées ou coupées, ou d'animaux tués. Ainsi en est-il dans l'ordre surnaturel. Par le péché d'Adam les âmes humaines naissaient mortes à la vie à laquelle Dieu les appelait. Il a envoyé son Fils se faire homme, souffrir et mourir non pas seulement pour expier nos péchés en subissant la punition à notre place, mais pour nous valoir par sa mort la vie et la filiation divines.

Et cette vie que nous a value la mort de Jésus, nous pouvons l'augmenter, soit par une participa-

tion plus grande à sa mort dans la communion, en nous nourrissant de la victime divine immolée, soit en faisant mourir de plus en plus en nous le vieil homme : c'est sur le vieil homme tué par la mortification que prospère la vie surnaturelle.

Enfin par notre propre mort bien sanctifiée, c'est-à-dire déjà acceptée, désirée, offerte par amour, nous pouvons faire monter d'un haut degré la vie divine dans notre âme et la produire dans d'autres âmes.

Bénie sois-tu donc, ô mort qui nous apportes la vie ! Oh ! que je sois le beau champignon poussant sur la mort du Christ et sur ma propre mort !

II. — L'union au Christ

« *Nous paraissons être chacun une plante distincte, ayant sa propre vie individuelle, même quand nous poussons en groupes nombreux. Or, même en groupes, nous ne formons qu'une seule plante dont la tige unique est le mycélium, réseau souterrain de petits filaments. Tous les champignons extérieurs ne sont que comme les rameaux ou les fruits portant graine de cette tige souterraine. Nous vous rappelons par là, chrétiens, une autre grande marque de l'amour de Dieu pour vous : c'est de ne pas s'être contenté de nous faire revivre par la mort de son Fils, mais d'avoir voulu nous greffer tous sur ce Fils devenu invisible ici-bas, afin de nous unir en un grand corps dont nous sommes les membres, pour que vivant tous ensemble en Jésus, nous ne fassions qu'un en lui et que nous nous aimions et nous aidions les uns les autres, comme s'aident les membres d'un même corps.* »

Qu'elle est belle et que d'avantages elle nous procure, cette invention d'une Eglise réalisant le vœu de Jésus à la dernière Cène : « *Sint unum*. Qu'ils soient un » ! Qu'il nous est doux de sentir que nous ne sommes pas abandonnés à nous-mêmes et condamnés aux misères et aux dangers de l'isolement ! « *Væ soli*. Malheur à celui qui est seul, » dit la Sainte Ecriture (Eccl., IV, 10).

Grâce à la bonté de Dieu, nous ne sommes pas seuls : nous sommes avec Jésus, en Jésus, mycélium invisible, et nous sommes en lui avec tous les chrétiens, ayant chacun notre fonction à remplir dans son grand corps, pour nous prêter les uns aux autres un mutuel concours destiné à nous conduire au ciel, et quand nous y serons, à faire jouir les autres de notre bonheur tout en jouissant nous-mêmes du bonheur des autres.

Tout cela est bien encourageant et bien consolant.

III. — La propagation de la vie surnaturelle

« *Souvent nous poussons en cercle sur un mycélium qui s'étend chaque année un peu plus loin. Nous sommes encore en cela l'image de l'Eglise du Christ qui s'étend sans cesse sur la terre et s'adjoint de nouveaux membres, l'image aussi de chaque chrétien qui devrait faire rayonner autour de lui la douce flamme de sa charité et agrandir ainsi le corps mystique du Christ.* »

Les champignons se reproduisent par les spores, semences microscopiques. D'une spore naît le mycélium qui s'étend en cercle chaque année. Ce mycélium, surtout dans sa partie extérieure, est très vivace : il agit sur les racines de l'herbe avec lesquelles il est en contact et rend cette herbe plus forte, plus verte. Même, sur certains points, il la brûle. C'est ce qui donne naissance à ces ronds en partie plus verts et en partie roussis que vous rencontrez çà et là dans les prairies et dans les bois. On les appelait autrefois des cercles de sorcières ; quelques-uns croyaient qu'ils étaient le résultat d'un coup de tonnerre. Ils sont tout simplement l'indice d'un mycélium souterrain sur lequel poussera au moment favorable une colonie de champignons.

Ainsi le Verbe envoyé par son Père s'est anéanti, caché sous la chair et sous les lettres pour devenir semence de la vie surnaturelle. De cette semence est sorti le mycélium de l'Eglise qui étend sans cesse et au loin son action et fait naître les âmes bien disposées, nouveaux champignons, à la vie surnaturelle en se les incorporant.

Ainsi grandit sans cesse le corps mystique du Christ jusqu'à ce qu'il ait atteint son complet développement. Bénissons Dieu d'avoir été les champignons poussant sur ce mycélium merveilleux.

Il y a mieux : chaque chrétien qui a reçu le germe de la vie divine, peut et doit être lui-même le centre d'un nouveau cercle qui ira s'élargissant, car la charité que possède l'âme qui a la vie divine est un feu qui rayonne et qui étend au large et au loin son action et se communique.

Chrétiens, exerçons-nous ce rayonnement comme nous le devrions ? Vous surtout, parents, rayonnez-vous ainsi dans votre famille, et vous, paroissiens, dans la paroisse ?

IV. — Les champignons vénéneux

« *Parmi nous, les uns sont excellents comestibles, les autres sont terriblement vénéneux et mortels. Chrétien, tu peux, toi aussi, trouver dans tes compagnies et tes lectures un aliment pour la vie de ton âme, mais aussi le poison qui lui donnerait la mort. Prends garde !* »

Il y a beaucoup de bons champignons. De tout temps on en a mangé. L'histoire nous apprend que les Athéniens en étaient friands. D'après des écrivains latins, à un moment donné on les payait leur pesant d'or. L'oronge, le roi des champignons, était appelée le mets des dieux : *deorum cibus*. Dans certaines régions les champignons forment la base de la nourriture des ouvriers, qui en font des provisions pour l'hiver.

Mais tout à côté et même au milieu des bons champignons, il en pousse qui sont des poisons très violents, v. g. cinq sortes d'amanites, le bolet Satan et d'autres encore. La mort à la suite de l'empoisonnement par les champignons est une mort affreuse précédée de souffrances effrayantes.

En voulant cueillir de bons champignons, si on n'est pas connaisseur ou si on ne fait pas assez attention, on risque d'en cueillir de mauvais et de s'empoisonner.

Ainsi parmi les hommes il y a des saints dont la

conversation, les discours, les écrits entretiennent, accroissent la vie dans les âmes des autres.

Mais aussi il y en a beaucoup qui, vivant au milieu des bons et montrant les dehors de la sainteté — *Veniunt ad vos sub vestibus ovium*, — sont profondément gâtés, corrompus, vicieux, et répandent le poison de l'impiété, de l'incrédulité, de la discorde, de l'impudicité : *Intrinsecus autem sunt lupi rapaces* (Math., VII, 15). Prenez bien garde à eux !

Prenez garde aussi à ce qui vient d'eux, à leurs journaux, à leurs écrits, à leurs discours. Car c'est par ces moyens principalement que les méchants communiquent leur venin : quelquefois aussi par leurs exemples, leur tenue, leurs excitations au mal. Faites bien attention pour le choix de vos fréquentations, de vos lectures, pour vos allées et venues dans le monde !

Certains prétendent qu'ils peuvent impunément tout voir, tout entendre, fréquenter n'importe qui. Ceux-là sont absolument comme celui qui voudrait cueillir à l'aveugle n'importe quels champignons et les manger tous. Il ne tarderait pas à expier sa témérité par la mort ou au moins par de terribles souffrances. Celui qui veut tout lire, tout entendre, fréquenter bons et mauvais, ne tarde pas à avaler le poison de l'erreur et du scandale, à perdre la vie de son âme.

L'Eglise et ses pasteurs ont été chargés par le Christ de veiller et d'avertir les fidèles, de les défendre contre les loups et de les éloigner des pâturages empoisonnés. L'Eglise le fait en particulier pour ce qui regarde les lectures. La Congrégation du St-Office défend nommément la lecture de certains livres et donne des règles générales à suivre pour les autres cas. Les chrétiens sont obligés de se conformer à ces règles et ils seraient téméraires de ne pas le faire.

Combien d'âmes empoisonnées et damnées pour n'avoir pas observé la prudence dans leurs lectures et dans leurs fréquentations !

Mais, m. f., il faut aussi avoir bien peur d'être des champignons vénéneux pour les autres, c'est-à-dire de les empoisonner par vos paroles, vos écrits, vos exemples !

V. — Croître rapidement

« *Que nous soyons bons ou mauvais, notre croissance est très rapide. Nous n'atteignons pas notre entier développement en une seule nuit, comme on le dit, mais ordinairement nous croissons très vite. Toi aussi, ô homme, tu peux faire des progrès très rapides dans le bien ou dans le mal, et quelquefois te traîner lentement. Aie donc à cœur, non pas de marcher, mais de courir dans la voie des commandements :* Viam mandatorum tuorum cucurri. *Et aie bien peur de mettre le pied sur la pente de certains vices, pente sur laquelle on ne peut se retenir, où l'on arrive rapidement aux pires désordres et où l'on multiplie ses crimes.* »

Quand le champignon est dans des conditions favorables de chaleur et d'humidité et dans un terrain propice, en général il croît très rapidement. Ainsi en est-il de l'âme qui reçoit la visite de Dieu et qui correspond généreusement à une première grâce. Cette correspondance obtient une grâce double et la progression va toujours croissant. L'ascension par le fait devient très rapide.

Mais on peut aussi descendre très vite dans le mal. Ainsi pour David l'oisiveté occasionna un mauvais regard, le mauvais regard engendra un mauvais désir, celui-ci conduisit le saint roi à l'adultère et de l'adultère il alla jusqu'à l'homicide. Un péché commis avec pleine advertance après bien des grâces reçues entraîne par son propre poids à des péchés plus graves, car l'abîme appelle l'abîme.

VI. — Apprécier les dons de Dieu

« *Ceux qui ne nous connaissent pas font fi de nous, ils nous donnent un coup de pied en passant. Ils laissent ainsi se perdre une quantité considérable de bonne nourriture. De même toi, ô chrétien, qui n'as pas une foi assez éclairée ou assez agissante, tu fais fi dans ta religion de beaucoup de choses très précieuses qui assureraient bien mieux ton salut, t'épargneraient complètement ou au moins considérablement ton purgatoire et te vaudraient une gloire bien plus grande dans le ciel.* »

Notre-Seigneur disait à la Samaritaine : « *Si scires donum Dei.* Si tu savais le don de Dieu ! » (Jo., IV, 10). Combien d'hommes aveugles auront à dire plus tard : « Si nous avions su ! Mon Dieu, je vous ai connu trop tard et pas assez ! » Si nous savions ! oh ! comme nous profiterions mieux de tant de moyens de salut que nous avons à notre disposition ! Quel cas nous ferions d'une assistance de plus en semaine à la messe, d'une confession et d'une communion de plus ! Le Père Lacordaire faisait un voyage de 800 kilomètres pour ne pas faire perdre une communion à ses élèves et il avait raison.

« Si nous avions su, disent les âmes du purgatoire, comme nous aurions mieux utilisé les moyens que nous avions de satisfaire à Dieu ! Comme nous aurions puisé avec empressement dans le trésor des indulgences, comme nous aurions demandé à nos confesseurs de plus graves pénitences, comme nous nous serions mortifiées, punies nous-mêmes, comme nous aurions accepté avec joie toutes nos peines en esprit d'expiation, comme nous nous serions préparées à faire avec tout le fruit possible le dernier sacrifice, celui de notre mort ! Surtout, comme nous aurions mieux veillé sur nous-mêmes pour éviter les moindres fautes, et comme nous aurions travaillé à rendre plus parfait notre amour pour Dieu ! »

En enfer les damnés aussi diront : « Si nous avions su, nous n'aurions pas fait fi de la prière, des sacrements, des dévotions, des prédications qui nous auraient empêchés de tomber dans ces flammes ! »

Ne nous exposons pas à de semblables regrets !

VII. — Les provisions salutaires

« *Mis en conserve, nous formons une réserve qu'on est bien aise de retrouver en cas de besoin. Une ménagère prévoyante et économe fait des conserves. Toi aussi, chrétien, si tu étais bien avisé, tu ferais des provisions afin de pourvoir à tous les*

besoins de la vie surnaturelle qui doit à la mort te conduire à la vie éternelle. »

Avec des conserves savamment organisées, une ménagère prudente a sous la main et en n'importe quelle circonstance pressante des fruits, des légumes, de la viande sans grande dépense. Elle n'est jamais prise au dépourvu.

Dans l'ordre surnaturel, chrétiens, il vous importe beaucoup d'avoir vos provisions, vos conserves :

1° Provision d'idées, de pensées, de vérités salutaires, qui vous empêcheront de vous égarer. Marie vous a donné l'exemple pour cela : *Conservabat omnia verba hæc in corde suo* (Luc, II, 19). Ces provisions de lumière, on les fait par l'audition assidue de la parole de Dieu, la lecture et la méditation des bons livres, surtout du saint Evangile.

2° Provision de force et de santé surnaturelles, pour la résistance aux passions, aux ennemis de votre âme, pour l'accomplissement intégral du devoir. Ces provisions, on les fait par la pratique des vertus, par les bonnes habitudes que l'on prend : ces habitudes sont une grande force.

3° Provision de mérites, en vivant dans l'amour de Dieu, car c'est cet amour qui donne un prix en quelque sorte infini à toutes nos actions, à toutes nos peines.

M. f., faites-vous vos provisions spirituelles ? Cela vous serait plus utile, plus nécessaire que d'augmenter le nombre de vos vaches, de vos prés, de vos billets de banque ou de vos titres.

VIII. — La récolte abondante

« *Pour faire de nous une abondante cueillette, il faut connaître les moments et les endroits favorables, n'avoir pas peur de ses pas, voir clair et bien chercher. Chrétien, tu dois prendre des moyens analogues si tu veux faire de bonnes provisions pour le ciel.* »

Pour aller à la cueillette des champignons, il faut savoir choisir le moment, car chaque espèce a son temps dans l'année, quand d'ailleurs les conditions de chaleur et d'humidité sont réalisées. La morille pousse au printemps, après elle ce sont les mousserons, puis les chanterelles, les coupes bocagères, les amanites, les farineux. La plupart n'apparaissent qu'en automne.

Pour les âmes aussi il y a des temps favorables, des jours de salut : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* (II Cor., VI, 2). Ce sera une mission, une retraite, un événement frappant, un deuil ; ce sera quand il plaira à Dieu de frapper à la porte du cœur. « Je crains Jésus qui passe et qui ne revient pas, » dit S. Bernard.

Les champignons ont aussi leurs endroits, là où végète le mycélium, où sont marqués les cercles qui durent des années. Pour les âmes aussi, il y a des endroits où elles trouvent plus facilement le bon Dieu : c'est dans la solitude, à l'église, à la Table sainte, au confessionnal, à Lourdes, à La Salette, à Lisieux, dans la compagnie des saints et mieux encore dans le cloître.

Certains champignons sont plus ou moins cachés dans la mousse, dans l'herbe ; ils se confondent plus ou moins par leur couleur avec le sol. Pour les trouver il faut voir clair et chercher. De même, pour trouver Dieu, il faut être éclairé de Dieu par les lumières de la foi, et avoir l'habitude de se diriger par les idées de la foi. Puis, connaissant Dieu par la foi, il faut le chercher et pour bien chercher avoir un ardent désir de le trouver, désirer Dieu par-dessus tout et vouloir coûte que coûte arriver à le posséder.

Enfin, comme les endroits où poussent les champignons sont éparpillés dans tout le finage, pour faire une bonne récolte il faut n'avoir pas peur de sa peine et faire beaucoup de pas. Ainsi pour trouver Dieu, il faut le voir et le chercher en tout et partout, il faut savoir se faire violence et ne pas se laisser arrêter par la fatigue.

IX. — Le plaisir de la recherche

« *Si nous imposons de la peine à ceux qui nous cherchent, nous leur donnons la satisfaction de faire des courses agréables et reposantes pour la tête, à travers les prés et les bois, sur la mousse et le gazon : nous leur donnons le plaisir de nous trouver, de nous cueillir, tout en respirant le bon air, et de nous rapporter à la maison.* »

Courir à la recherche de Dieu et des âmes n'est pas sans peine et sans fatigue. L'apôtre, le missionnaire, se condamne à bien des souffrances, à bien des ennuis. Ainsi le laboureur souffre au temps des semailles, par la pluie et les frimas, mais quelle joie quand il récolte et serre dans ses greniers une abondante moisson !

Quelle joie quand on retrouve la drachme perdue, quand on remet dans le bercail la brebis égarée !

Quelle douceur à chercher Jésus en le suivant pas à pas dans toute sa vie jusqu'à sa mort et à son Ascension ! Quelle joie à le trouver ! *Quam bonus te quœrentibus, sed quid invenientibus* !

La course à la recherche de Dieu, plus encore que la course à travers les champs et les bois, offre mille jouissances insoupçonnées. Ce sont à chaque pas de nouveaux horizons, de nouveaux aperçus de beauté, de bonté, de grandeur, de science, de puissance, d'amour, de nouveaux sujets d'espérance, de consolation et de joie.

Mais si chercher Dieu ici-bas est déjà si doux, que sera-ce de le trouver au ciel et d'y entrer avec de grands mérites !

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

III

ISABELLE ROMÉE A NOTRE-DAME DE PARIS

Les trois délégués du pape Calixte III étaient peut-être les hommes les plus intègres de France. Jean Juvénal des Ursins reprendra avec fermeté Louis XI, qui laissait dire devant lui, quand il écrasait le peuple d'impôts : « Ce peuple toujours crie et se plaint et toujours paie ». — « C'est plus parole qui se doit dire d'un tyran inhumain, lui écrira-t-il, que de vous, qui êtes roi très chrétien. »

Sur la tombe de Guillaume Chartier, frère d'Alain Chartier, l'écrivain le plus renommé de son temps, on grava cette épitaphe : « Plein de compassion et de libéralité pour les pauvres, très doux pour son clergé et pour son peuple, ami de la paix. » Lui aussi encourra la colère de Louis XI. Enfin, de Richard de Longueil, le pape Pie II disait : « Que n'avons-nous pas beaucoup de Coutances ! Les affaires de l'Eglise en iraient mieux. Il est grave, bon, doux, et donne franchement son avis. »

I

Le rescrit que leur adressait Calixte III rappelait la requête d'Isabelle Romée et de ses fils, et constatait que, se basant sur la fausse relation de d'Estivet, Cauchon et Jean Lemaître « enfermèrent Jeanne, sans y être contraints par l'évidence de la chose, ni par des soupçons fondés, ni par les cris de l'opinion. » Ils ne purent établir qu'elle fût coupable d'hérésie ou d'aucun crime : « et bien qu'elle eût demandé à l'évêque et à Jean Lemaître, s'ils persistaient à soutenir qu'elle eût jamais dit ou qu'elle disait quelque chose qui fût hérétique ou contraire à la foi, d'en remettre l'examen au Siège apostolique dont elle était prête alors à subir le jugement ; ils enlevèrent cependant à Jeanne tout moyen de défendre son innocence, ne tenant pas compte des règles du droit, n'en faisant qu'au gré de leur volonté, et procédant avec nullité. Pour terminer ils ont rendu contre elle une sentence définitive inique, par laquelle ils l'ont jugée hérétique, et déclarée convaincue de tous les crimes et excès dont elle était accusée.

« A la suite de cette sentence, Jeanne a été iniquement livrée au dernier supplice par le bras séculier, — et cela au grand péril des âmes de ceux qui l'ont condamnée, — pour l'ignominie et l'opprobre, pour la ruine, l'offense et l'injure de sa mère, de ses frères et de ses parents susdits. »

Ceux-ci « veulent voir effacer la marque d'infamie qui en est indûment résultée ». Le Pape accueille favorablement leur supplique, et il mande à ses trois délégués d'examiner la cause, de faire comparaître des témoins, et de « déclarer, sans appel, ce qui leur semblera juste. »

A la teneur de ce rescrit, on voit que le Pape est bien informé touchant le procès de Jeanne. L'affaire a un peu traîné en longueur, mais Jean Bréhal n'a pas perdu son temps, il a fait connaître à Rome tous les mémoires qui ont paru déjà, ceux de Pontanus, de Lellis, de Robert Cybole, Montigny, Thomas Basin, Elie de Bourdeilles, évêque de Périgueux.

La pensée du Pape est claire, son jugement formé, mais il laisse à la Commission le soin de casser « sans appel » la sentence de Rouen. Ce n'est pas en vain qu'Isabelle Romée en aura appelé au Siège apostolique.

La date de l'ouverture des débats fut fixée au 7 novembre 1455, à Notre-Dame de Paris.

II

Ce jour-là, Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Jean Bréhal, inquisiteur de France, avaient pris place dans le chœur de l'église, en qualité de délégués du Souverain Pontife. Richard de Longueil, évêque de Coutances, était absent, le roi l'ayant envoyé en mission pressante auprès du duc de Bourgogne. Mais son absence, de par le rescrit, n'empêchait pas le tribunal de siéger.

Les portes de la basilique s'ouvrirent, et Isabelle Romée, en habits de deuil, s'avança appuyée sur le bras de son fils Pierre d'Arc, tenant en main le rescrit du Pape, suivie de son avocat Pierre Maugier, et d'un long cortège d'ecclésiastiques et de laïques. Elle se dirigea vers les juges, s'agenouilla humblement et leur dit, d'une voix que les sanglots interrompaient :

« J'avais une fille, née de légitime mariage. Par mes soins elle avait été baptisée et munie, comme il convient, du sacrement de confirmation. Bien que je sois de condition simple, je n'en ai pas moins élevé cette enfant dans la crainte de Dieu et selon les traditions de l'Eglise. Elle grandit au milieu du souci des travaux champêtres et de la garde du troupeau. Elle fréquentait avec assiduité l'église du village. Dans un âge encore très tendre, elle fut admise au sacrement de Pénitence, puis à celui de la sainte Eucharistie. Elle recevait souvent son Dieu, avec une grande ferveur et une vraie dévotion. Les malheurs de la France à cette époque étaient sans nombre ; ma fille y compatissait de tout son cœur, elle jeûnait et priait pour leur cessation. Cette enfant qui n'avait jamais commis contre la religion catholique la moindre faute a été traduite en jugement sous l'inculpation de fautes contre la foi, et cela par le fait de haineux adversaires de son prince, de ses concitoyens et du peuple auquel elle appartenait par sa naissance. Des juges, sans autorité légitime, lui firent un procès injuste et violent, malgré ses protestations et ses appels réitérés, et lui enlevèrent jusqu'aux moyens de présenter sa défense. S'écartant des règles du droit, ils lui imputèrent de faux crimes, rédigeant, pour les présenter à la consultation des juristes, certains articles mensongers, absolument différents de ses réponses. Par ce moyen, ils la condamnèrent iniquement, et bien que, le matin même, elle eût reçu avec une très grande dévotion la très sainte Eucharistie, les barbares, au péril de leurs âmes, la brûlèrent très cruellement sur un bûcher. Perte irréparable, et note d'infamie pour moi, sa mère, et pour les miens [1]. »

En ce moment elle se rappelait ce qu'elle avait souffert pendant le long procès, son mari, Jacques d'Arc, mort de chagrin, ses peines, l'attente de la réhabilitation pendant vingt-trois ans. Elle ne put continuer ; ses conseils, son avocat, prirent alors la parole, racontèrent les vertus de Jeanne, l'iniquité des juges, son supplice, et ils demandèrent justice.

Le peuple ému ne contient plus ni ses manifestations de sympathie, ni son indignation. Les colères grondent sous l'immense vaisseau, les commissaires ne s'entendent plus, ne peuvent plus délibérer. Ils

[1] Mgr Debout, *Jeanne d'Arc*, t. II, p. 655.

se retirent dans une des sacristies où ils appellent la mère infortunée avec les avocats. Ils l'interrogent longuement sur Jeanne, puis ils ordonnent la lecture publique du rescrit du Pape, qui les constitue juges au nom du Saint-Siège.

— Nous acceptons le mandat, dit l'archevêque de Reims, et nous faisons serment d'instruire la cause en toute justice. Mais c'est une entreprise pleine de périls et de difficultés. Nous devrons consulter des hommes d'une science éprouvée, incapables de se laisser entraîner par leur zèle indiscret. Il s'agit d'annuler une sentence portée depuis longtemps en matière de foi par des hommes à qui leur caractère, leur gravité, leur doctrine, confèrent une présomption de droit en faveur de la vérité.

— Nous ne voulons pas, répondirent les conseils d'Isabelle, dire ni faire quoi que ce soit au préjudice de la foi, de la vérité et de la justice. Mais nous nous portons garants de l'innocence de Jeanne. Elle n'a pas commis les crimes contre la foi dont on l'accuse faussement. Nous démontrerons par les actes eux-mêmes et par tous les documents de droit, l'iniquité et la nullité de la procédure. Confiants dans la bonté de notre cause, nous sommes prêts à comparaître et à requérir un jugement solennel.

— Alors nous vous assignons à comparaître le 17 novembre à la salle des audiences de l'évêché de Paris, afin de faire la remise des Lettres apostoliques devant les notaires et les magistrats qui seront convoqués à cet effet, et de voir introduire l'affaire, si, après mûre réflexion, vous persistez dans votre dessein [1]. »

III

Au jour dit, les délégués pontificaux se trouvent réunis. Ils se sont adjoint Guillaume Bouillé, plusieurs docteurs distingués et les abbés de Saint-Denis, de St-Germain-des-Prés, de Saint-Magloire, et plusieurs autres, comme celui de Cormeilles, de Lisieux. Denis Lecomte et François Ferrebouc remplissent les fonctions de secrétaires.

Isabelle Romée comparaît, entourée des fidèles Orléanaises qui ne l'ont jamais abandonnée.

L'avocat Pierre Maugier dépose entre les mains des délégués du Pape le rescrit de Calixte III. Tous reconnaissent l'authenticité de la pièce, et Maître Jean Cruisy, greffier de la cour épiscopale de Paris, en donne lecture. Le rescrit est accepté. C'est le document fondamental sur lequel s'appuie tout le procès.

Pierre Maugier, l'avocat d'Isabelle, demande à prendre la parole en français. Les juges tenaient pour la langue latine, mais les assistants ayant insisté, sa demande lui est accordée.

Il commence donc son plaidoyer et déclare qu'il met en cause seulement Pierre Cauchon, Jean Lemaître et le promoteur Guillaume d'Estivet. Il écarte les autres assesseurs, parce qu'il les considère comme ayant agi sous la pression de ces trois personnages. Leur responsabilité est par conséquent atténuée. Il s'attaquait aux trois têtes, car sans eux, sans leurs inqualifiables procédés, le procès de Rouen eût pris une autre tournure : les autres assesseurs recouvraient donc leur liberté. C'était très habile : l'accusation était ainsi circonscrite et simplifiée. Aussi bien, nombre d'assesseurs vivaient encore, et plusieurs d'entre eux occupaient des situations considérables. Enfin, si on les poursuivait tous, c'était une suite de procès infinie, et la grandeur de la cause apparaissait perdue en des détails peu intéressants. Surtout les appréhensions des tenants de l'Université de Paris étaient calmées, elle ne serait pas mise en cause, car Maugier lui était très dévoué. Elle l'avait député au concile de Bâle, il était donc peu ami de Rome.

« Le discours terminé, l'archevêque de Reims et l'évêque de Paris déclarèrent le tribunal définitivement constitué par l'adjonction du « révérend professeur de théologie sacrée et religieux maître Jean Bréhal, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, l'un des deux inquisiteurs de la perversité hérétique au royaume de France », présent à tous les actes déjà accomplis, et désigné par eux nominativement pour être au même titre qu'eux dépositaire de l'autorité apostolique conformément à la clause qui le concernait dans le rescrit de Calixte III [1]. »

Les juges délibérèrent alors sur la marche à suivre. Il fut décidé que le procès s'instruirait à Rouen même, et que les parties comparaîtraient dans cette cité qui avait été témoin du supplice de la sainte Pucelle.

Isabelle Romée allégua son âge avancé, et ses deux fils l'impossibilité où ils étaient de se rendre dans cette ville. Alors ils donnèrent leur procuration légale à plusieurs hommes recommandables. Le principal fut Guillaume Prévôteau, conseiller laïque à l'Echiquier de Rouen. Et Isabelle Romée retourna à Orléans, où elle s'était fixée en 1440.

IV

L'ENQUÊTE A DOMREMY

Arrivés à Rouen, vers le 12 décembre 1455, les délégués pontificaux donnent à la cause la plus grande publicité possible. Leurs lettres sont lues à la porte des églises, où elles demeurent affichées. Les témoins requis devront se présenter sous peine d'interdit s'ils sont ecclésiastiques, d'excommunication s'ils sont laïques.

I

Les ayants cause de Cauchon, de Jean Lemaître et de Guillaume d'Estivet sont sommés de se présenter devant le tribunal. Alors c'est un sauve-qui-peut.

D'Estivet était mort. Le promoteur Bredouille, qui le remplace dans ses fonctions, déclare s'en rapporter au procès instruit par Cauchon, mais il s'en désintéresse. Il s'en remet à la conscience des délégués apostoliques.

[1] RR. PP. Belon et Balme, *Jean Bréhal, Inquisiteur de France et la réhabilitation de Jeanne d'Arc*, p. 78-79, Paris, Lethielleux.

[1] Belon et Balme, *l. cit.*, p. 80.

Jean Lemaître est introuvable. Il semble qu'on l'ait fait disparaître. Il est cité comme vice-inquisiteur de Beauvais. Le prieur des Dominicains déclare qu'il n'y a pas de vice-inquisiteur dans son couvent ni dans le diocèse. Et c'est vrai, car Jean Lemaître était vice-inquisiteur de Rouen.

Guillaume de Hellande, évêque de Beauvais, répond au citateur qu'il ne croit pas avoir intérêt dans l'affaire. — Les héritiers de Cauchon se présentent seuls, mais c'est pour renier leur oncle et garder son héritage. L'héritier principal, Jacques de Rinel, fait le 20 décembre cette déclaration au nom de tous :

« Je ne me regarde pas comme intéressé, et mon intention n'est pas de défendre ou de soutenir la validité, le bien-fondé du procès susdit, ni des sentences qui l'ont suivi.

« Bien jeune encore, — je n'avais que quatre ou cinq ans, mes frères moins encore, et quelques-uns étaient à naître, — ce que j'ai ouï dire dans la suite m'a fait comprendre que si Jeanne a été accusée en matière de foi, ce fut par la haine et à la suggestion des ennemis du roi notre sire. Déclarée pour la cause française, elle leur causait, au fait de la guerre, les plus grands dommages ; les Anglais voulaient par cette inculpation relever leur parti et leurs prétentions. Si elle avait combattu pour eux, ils n'auraient jamais pensé à incriminer sa foi. »

Et il se couvre de l'amnistie « octroyée par la bonté de notre roi, lors de la réduction de notre Normandie [1]. »

Les citations continueront à pleuvoir, afin d'accomplir les formalités légales, mais il n'y sera jamais répondu.

La cour d'Angleterre s'était engagée, vingt-cinq ans auparavant, à se porter caution pour les juges et à les défendre ; elle les abandonna.

Le procureur de la famille d'Arc, Guillaume Prévôteau, met donc hors de cause les héritiers de Pierre Cauchon et déclare contumaces ceux qui n'avaient pas comparu. Alors le promoteur Chapitault prononça un réquisitoire où il montra les vices du procès. Il avança des faits précis, et, pour les prouver, il réclama une enquête au pays natal de Jeanne. On fit droit à sa requête et l'on décida que l'enquête s'ouvrirait à Domremy et à Vaucouleurs par le ministère de maître Réginald de Chichery, doyen de Vaucouleurs, et de maître Wattering de Thierry, chanoine de la cathédrale de Toul. Jean d'Arc, prévôt de Vaucouleurs, fut chargé de leur remettre leur commission.

Les juges se séparèrent après avoir décidé que les audiences reprendraient à Rouen le 16 février, jour où les contumaces seraient de nouveau sommés de comparaître.

L'enquête prescrite au pays natal de Jeanne s'ouvrit le 28 janvier 1456 et se termina le 11 février. Réginald de Vaucouleurs et le chanoine Wattering nommèrent un greffier, Dominique de Domini, et s'adjoignirent deux assesseurs, Pierre, curé de Maxey, et Jean Le Fumeux, curé d'Ugny.

Les juges pontificaux avaient rédigé un questionnaire en douze articles sur le lieu d'origine de Jeanne, ses parents, ses parrains et ses marraines, sa conduite, sa piété : « Aimait-elle à se confesser ? » ses travaux habituels, l'arbre des Dames, son départ, les informations prises par le tribunal de Rouen, son séjour à Neufchâteau. Le tout était très bien ordonné, et les réponses ne pouvaient s'égarer, tant les questions étaient précises.

II

Trente-quatre témoins comparurent, tant à Domremy qu'à Vaucouleurs et à Toul. Rien n'est simple, naturel, véridique, édifiant comme leurs dépositions, faites sous la foi du serment.

Jean Morel de Greux, âgé de soixante-dix ans, dépose ainsi :

« Jeannette est originaire de Domremy ; elle a été baptisée dans l'église paroissiale dédiée à S. Remy. Son père se nommait Jacques d'Arc, sa mère Ysabellette ; ménage de laboureurs, bons et fidèles catholiques, bons cultivateurs, de bon renom, de vie honnête, pas bien riches : *non multum divites*.

« Elle fut bien et convenablement instruite dans la foi, et formée aux bonnes mœurs, si bien que quasi tous les habitants du village l'aimaient. Elle savait sa créance, *Pater noster*, *Ave Maria*, comme les savent les jeunes filles de sa condition. Elle était honnête dans sa conduite, comme il convient à une jeune fille de pareille condition. Jusqu'à ce qu'elle quittât la maison de son père, elle allait à la charrue, quelquefois gardait le bétail dans les champs ; elle faisait les ouvrages des femmes, filait et faisait les autres travaux auxquels elles se livrent.

« Elle aimait à aller et allait souvent à l'église, ce qui la faisait moquer parfois par les autres jeunes filles. Elle se rendait aussi quelquefois à l'oratoire ou ermitage de Notre-Dame de Bermont, près de Domremy. Lorsque dans les champs elle entendait sonner la messe, elle quittait le travail, allait au village et à l'église, et y entendait la messe. »

Le témoin l'a vue se confesser en temps pascal et aux autres fêtes de l'année. Il l'a vue se confesser à Guillaume Front, curé de la paroisse.

Quant à « l'arbre des Fées », il a ouï dire autrefois que des femmes, des dames sorcières appelées « Fées » allaient dans les temps anciens danser en chœur sous cet arbre ; mais, à ce que l'on assure, depuis qu'on récite l'Evangile de Saint Jean, elles n'y vont plus. Le dimanche *Lætare*, appelé dans ces contrées le « dimanche des fontaines », les jeunes gens et les jeunes filles de Domremy vont sous cet arbre, et aussi quelquefois, durant le printemps et l'été, aux jours de fête. Ils y dansent, y font de petits repas, et au retour, en s'ébattant, en chantant, ils viennent à la fontaine des *Rains*, ils boivent de son eau, et, tout en folâtrant, cueillent des fleurs de çà de là. Jeanne s'y rendait quelquefois avec les autres jeunes filles, jamais seule. Le témoin n'a jamais ouï dire qu'elle s'y soit rendue autrement que pour se promener et se récréer, comme les autres jeunes filles...

Jean Morel s'est rendu à Châlons quand le roi allait se faire sacrer. Il y trouva Jeanne qui lui

[1] Ayroles, I, 622.